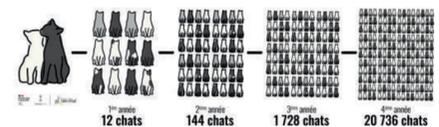


CHATS ERRANTS

Une campagne de stérilisation des chats errants va commencer à Verteillac. Selon le Code rural, est considéré en état de divagation et errant « tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. » (article L.211-23) Un chat errant doit être pris en charge (c'est-à-dire identifié, stérilisé, soigné) en raison de l'impact pour son bien-être, pour la biodiversité et pour des raisons sanitaires. Selon le Code rural, l'errance féline relève de la responsabilité du maire qui doit prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chats (article L. 211-22 du Code rural). Le maire est également tenu de prendre en charge rapidement tout animal errant trouvé accidenté, ce qui inclut donc les chats errants (article R. 211-11 du Code rural).



Les chats ainsi pris en charge sont dits « libres ». Un chat errant devient donc un chat libre une fois identifié au nom d'une mairie, stérilisé et relâché dans la nature. Ce statut de chat libre offre à l'animal une protection juridique supplémentaire, puisque c'est désormais son détenteur (mairie ou association) qui est tenu de lui prodiguer des soins (nourriture, soins vétérinaires). Sa stérilisation permet en outre de contribuer à l'enragement de la prolifération des populations de chats. Par ailleurs, les protecteurs de ces chats seront autorisés à les nourrir dans les lieux de leur capture (Art. L211-27 Code Rural et de la Pêche Maritime), en s'assurant de laisser les lieux dans un état de propreté évitant toute nuisance.

NOS CHAMPIONS

MAËL LAMIRAUX

En quelques chiffres :
-39 courses dans toute la France
-19 top 10 dont 5 podiums et 3 VICTOIRES
-10 000km d'entraînement sur le vélo
-15 000km en voiture pour les compétitions

Ces résultats lui permettent d'intégrer les CREPS de Bordeaux au Pôle Espoirs Cyclisme depuis la rentrée de septembre 2024. Il peut ainsi allier le double projet de sport et études et envisager une saison prochaine en cadet 2, acteur au niveau national. L'objectif final de la saison prochaine est de s'illustrer au plus haut niveau dans l'espoir d'intégrer une structure réserve comme la FDJ ou



l'AG2R dès la saison 2026 en U19 (junior).

Comment soutenir Maël ?

Vous pouvez dès à présent, soutenir l'association Maël Cycliste Verteillacois par un don qui sera déductible des impôts à hauteur de 66%. Président Mickaël LAMIRAUD 204 route des vigneron les Siguenies 24320 VERTEILLAC Tél : 06.19.43.30.11 Mail : youpidou16@hotmail.com

PAUL MAIGNE

vient d'avoir 16 ans, il passe en 1ère (option maths, physique) au lycée de Ribérac où il a de bons résultats scolaires. Paul a eu sa 1ère moto à 5 ans et a commencé la compétition à l'âge de 6 ans. Il a été champion de ligue Aquitaine et Poitou Charentes en 2019, un podium en Supercross en 2022, 14ème au championnat de France des Sables et 9ème au Touquet en 2022/2023 et 19ème au championnat de France Espoir avec 2 top 10 et 1 top 5. En ce qui concerne la prochaine saison (2025), il prépare le championnat de France Elite et le SX Tours (championnat de France Supercross). **Comment soutenir Paul ?**

Association Team Paulo – 1904 Rte Michel Aurillac – La Portailière – 24320 Coutoures.



FOOT

La saison dernière, suite à sa rétrogradation, l'équipe réserve du FC LTMV retrouvait la départementale 3 district. Un effectif renouvelé permit à nos joueurs d'effectuer une excellente saison. En effet, avec seulement 2 défaites en championnat et une fin de saison en enchaînant les victoires, l'équipe atteignit la 1ère place de sa poule, valida sa montée en départementale 2 et accéda aux phases finales de championnat. En demi-finale, nos Verts et Bleus éliminèrent Périgueux AS à Verteillac avant de retrouver Prigonrieux en finale. Un match qui se déroula à Mussidan devant un public venu en nombre et qui vit LTMV sortir vainqueur 3-1 de cette rencontre. Une fin de saison en apothéose avec ce titre de champion de départementale 3 !



BULLE DE SENS

CABINET DE SOPHROLOGIE À VERTEILLAC

C'est avec une immense joie que je me présente à vous et vous annonce l'ouverture de mon cabinet de sophrologie, Bulle de Sens, situé à Verteillac à la ferme de la Meyfrenie. Originaire du Périgord Vert, où je vis avec mon mari et nos deux grandes filles, j'ai choisi de m'installer ici en raison du dynamisme de la commune et de son esprit de partage, des valeurs qui résonnent profondément en moi. La sophrologie est une méthode de relaxation et de développement personnel qui vise à harmoniser le corps et l'esprit. Les principes sont nombreux : conscience de soi, gestion du stress, préparation mentale, amélioration de la qualité de vie. Accessible à tous, la sophrologie peut être pratiquée individuellement ou en groupe, et elle s'adapte aux besoins de chacun. C'est une approche douce et respectueuse, idéale pour accompagner les grands moments de la vie ou simplement pour se ressourcer au quotidien.

Dans le cadre de mon cabinet, je me spécialise dans trois domaines essentiels :

- L'accompagnement des enfants et adolescents : je propose des séances adaptées pour les aider à mieux gérer leurs émotions et à se concentrer.
 - Le soutien aux seniors : je les accompagne pour améliorer leur qualité de vie et gérer les transitions liées à l'âge.
 - La gestion du stress au travail : en tant qu'intervenante Bien-Être en Entreprise, j'aide les salariés à trouver des outils efficaces pour gérer leur stress quotidien.
- En séance individuelle ou en groupe

Où me trouver ?

Claire Whittaker - Sophrologue certifiée RNCP
Atelier du soin La Meyfrenie, Verteillac
Contact : 06 31 80 52 67 - claire@bulledesens-sophro.com
Site internet : bulledesens-sophro.com

LE BEL ITINÉRAIRE D'ÉDOUARD ANDRÉ

(1911-1958), VERTEILLACOIS D'ADoption

Beaucoup de Verteillacois ont connu Marielle André, décédée en 2023, ancienne conseillère municipale et adjointe durant deux mandats (1995-2007), mais peu connaissent le remarquable parcours de son mari, administrateur des colonies, mort très jeune en 1958. Édouard André, né en 1911, à Écurey-en-Verdunois dans la Meuse, effectue de brillantes études en Lettres et Droit, puis à la prestigieuse « Colo » formant les administrateurs de l'Empire colonial qui prend le nom d'École nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM) l'année où il y est admis, au 2e rang, en 1934. Parmi ses camarades de promotion figure Pierre Messmer, - futur ministre des Armées puis Premier ministre sous la Ve République - qu'il retrouve plus tard au Cameroun.

À sa sortie de l'ENFOM, en 1938, André est affecté en Afrique occidentale française (AEF) où il fit presque toute sa carrière. Mobilisé en 1939, il sert, après le ralliement du gouverneur Félix Éboué à la France libre du général de Gaulle en août 1940, dans les rangs du Régiment des Tirailleurs Sénégalais du Tchad (RTST) placé à partir de décembre sous l'autorité du général Leclerc. À partir de 1942, il sert dans le Régiment

des Tirailleurs du Cameroun (RTC) jusqu'à sa démobilisation. Son parcours lui vaut plusieurs médailles dont celles des Volontaires FFL et de la Résistance. En 1945, Édouard André épouse au Cameroun où il est affecté, Marielle de Chadois, née en Guadeloupe, ayant vécu au Tonkin, comme prédestinée à une vie outre-mer. De cette union naissent quatre enfants entre 1946 et 1956*. Fidèle à l'homme du 18 juin, le couple André a adhéré, en 1947, dès sa création, au mouvement politique fondé par le général de Gaulle, le Rassemblement du Peuple Français (RPF).

L'ascension d'Édouard André est rapide : d'abord, administrateur des colonies de 3e classe (1945), puis de 2e classe (1947) et en chef (1951), il est promu à la classe exceptionnelle (1954). Durant cette décennie, il occupe plusieurs fonctions au Cameroun, comme administrateur-maire de la commune mixte de Kribi (1950), puis directeur par interim du Secteur de Modernisation des cultures d'altitude à Dachang (1954), puis chef de région de Bamoun, à Fouban (septembre 1954). Durant toutes ces années, le Cameroun se modernise mais, au milieu des années 1950, il vit sous tension. Les services d'Édouard André, notamment pour la modernisation rurale, ont été reconnus par de nouvelles décorations : le Mérite agricole (1953), un diplôme de commandeur de l'Araignée Bamoun (1955) et la Légion d'honneur (1956).

Mais à l'automne 1956, André écrit, depuis Verteillac où il est en congé, à Pierre Messmer, le nouveau Haut-Commissaire au Cameroun en fonction depuis avril. Sa lettre exprime à son ami une certaine lassitude et une aspiration à une autre affectation, au Cameroun si possible tout en évoquant une perspective éventuelle à Madagascar.

Messmer penche plutôt pour le changement de poste.



Parallèlement, la santé d'Édouard André se dégradait depuis 1955, après plusieurs longs congés en métropole, l'administrateur est finalement muté à Madagascar auprès du Haut-Commissaire en novembre 1956. Après quelque temps au cabinet du Gouverneur général, il est nommé directeur de la province de Majunga. Le séjour malgache est de courte durée car la maladie tropicale contractée provoque le décès d'Édouard André à Périgueux en août 1958, peu avant son 47e anniversaire. Un tel parcours mériterait qu'une rue de Verteillac où sa veuve a toujours vécu et où elle repose porte, un jour, son nom.

Bernard Lachaise

*Merci à l'un des enfants, Jean-Michel, de m'avoir permis de consulter les archives de son père

Illustrations. 3 photos :

- 1 – Édouard André au milieu des années 1950 au Cameroun (gros plan)
- 2- Mariage E.André et Marielle de Chadois en 1945
- 3- Diplôme de l'Araignée Bamoun (1955)

La municipalité remercie la famille ANDRE pour sa participation active et bénévole pendant de longues années à la vie communale. Elle remercie également cette famille exemplaire pour la générosité dont elle a fait preuve, en faisant donation à la commune de panneaux en bois et de divers objets (voir photos). Ces souvenirs, tous liés à la vie passionnante d'Édouard, sont à la vue de toutes et tous dans notre Mairie et rappelleront à jamais aux Verteillacois cette histoire familiale à la fois tragique et remarquable et aussi cet amour de Marielle et d'Édouard pour notre Verteillac.

Régis Defraye



AUTOMN

So, autumn has arrived with its splendid, varied colours, morning mists, sweet chestnuts and «bourru» (a cloudy alcoholic drink with the must - crushed grapes, skins, seeds and stems - still in a state of fermentation). It is also a time when Verteillac finds itself once again under the flight path. This is not the flight path of Mr Ryan's flights from Bergerac to the UK but rather the twice-yearly journey of the grey crane.

These majestic birds, with a wing span of nearly two metres,

cross France twice a year. In autumn they fly south from northern Europe to North Africa returning north in the spring. At each passage the people of Verteillac say that it announces either the end of summer and the start of winter or the arrival of better weather in the spring. With climate change some stop before crossing the Pyrenees and spend the winter in Les Landes.

They generally fly quite high taking advantage of thermal currents but on clear days we can see several chevrons composed of about 300 birds moving majestically over our



heads. They call to each other constantly and can also be heard at night. As we watch we see that one arm of the chevron is shorter than the other and as the leading bird tires it pulls back into the shorter arm which allows the next bird to take its turn leading the flock.

Sometimes, but rarely, they circle slowly and come down to land near water or in a freshly-harvested maize field. It is then that we can see that they are really big birds, standing about one and a half metres tall. How fortunate we are to be able to enjoy this marvellous sight twice a year.

Edwina de Tonary

LE COMITÉ DES FÊTES L'ANNÉE 2024



> Prochain rendez-vous de fin d'année à ne pas louper pour les enfants : l'arrivée du Père Noël - Samedi 21 décembre



Revenons sur les événements de 2024 :

- 23 février **Théâtre : Le facteur**
- 31 mars **Chasse aux oeufs**
- 18 et 19 avril **Stage de mime**
- 11 mai **Concert de rock**
- 14 juillet **Douchapt Blues**
- 19 octobre **Concert hommage à Cabrel**
- 31 octobre **Fête d'Halloween**



Abonnez-vous à notre page Facebook: www.facebook.com/cadv.verteillac
Le Comité des fêtes recherche des bénévoles, contactez-nous : cadv.verteillac@gmail.com

Vivre VERTEILLAC!

TOUTE L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

décembre 2024

#14

LETTRE DU MAIRE



Verteillac VILLAGE VIVANT

Après un bulletin dédié à l'économie, retour à un bulletin d'information générale !

Vous y trouverez, comme promis, la synthèse de l'opération de participation citoyenne « ET SI ? ». D'ailleurs, comme actions résultantes de cette enquête, vous pourrez aussi lire un article sur la Santé et un article expliquant la problématique des chats errants. Sur ce dernier point, la municipalité lance donc une campagne de capture de chats « errants ». A la réception d'une demande reçue en Mairie, nous prendrons en charge la capture de ces chats « errants » pour les relâcher après stérilisation et identification en tant que chats « libres ». Vous y trouverez aussi des informations quant aux projets en cours : le nouveau quartier, la boucherie et l'aire de camping-cars.

En cette année de Jeux Olympiques en France, on ne pouvait pas oublier nos champions Verteillacois ! Vous trouverez donc dans ce bulletin aussi des informations sportives. Nos équipes de Football, Maël LAMIRAUD et Paul MAIGNE ont non seulement brillé cette année mais ils ont excellé dans cette volonté de ne jamais rien lâcher !

Mais on ne peut pas non plus oublier tous nos autres sportifs, membres ou non de nos associations de la commune. Nous continuons à les encourager dans la pratique régulière du sport, en leur rappelant : « Le sport ne fait pas vivre plus vieux, mais fait vivre plus jeune ». Surtout qu'ils continuent longtemps et que de nouveaux les y rejoignent !

Quelques mots sur l'évolution de notre cimetière. La clôture officielle de la procédure de reprise de sépultures aura lieu le 2 février 2025. Une fois le constat effectué, les sépultures reprises seront définitivement acquises à la collectivité sans possibilité de revenir en arrière. Quant aux reprises effectives, elles seront réalisées dans le délai et le rythme qui convient à la commune, c'est-à-dire correspondant à ses nécessités de places disponibles.

Nos remerciements à la fois à l'association AQUAVERT et aux propriétaires riverains de l'Ayragne qui, ensemble, ont nettoyé et aménagé plusieurs hectomètres de berges cet automne. Les ¾ de l'objectif sont atteints ! Suite l'année prochaine... N'hésitez pas à rejoindre cette association pour continuer à sauvegarder notre patrimoine aquatique ! Dans les semaines à venir, vous verrez s'installer sur la Place des Vieux Métiers à la fois un abri pour le covoiturage et un abri pour vélos couvert. Ces nouvelles petites infrastructures s'inscrivent dans l'évolution demandée et rendue souvent nécessaire par l'augmentation des coûts de transport motorisés individuels.

Enfin, le travail de toponymie, confié à l'institut d'études occitans, est terminé. Ce document de 102 pages, consultable en Mairie, vous renseignera sur la « vraie » signification des noms de lieux de notre commune. Prochainement, nous reviendrons vers vous pour annoncer la tenue d'une restitution orale de cette recherche très intéressante. Pour terminer, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de notre chaîne You Tube. Vous pourrez y découvrir des vidéos sur des événements marquants et écouter des acteurs de la vie économique et culturelle de notre village. Si vous vous sentez une âme de reporter, n'hésitez pas à rejoindre le Comité Communication !

<https://www.youtube.com/@verteillac>

Bonne lecture
Avec mes sincères salutations
Régis Defraye, maire de Verteillac



ET SI ?

Souvenez-vous... Nous avons organisé une enquête participative avec l'aide des services de la Poste.

Quel succès ! En effet 278 familles ont pris le temps d'y répondre ! La Commune vous remercie pour ce temps consacré à la transformation de notre village. Dans les quelques lignes ci-dessous, vous verrez que vos retours ont été très utiles et largement pris en compte.

37 familles ont adhéré au programme « Mes Nouveaux Voisins » dont 11 qui ont accepté d'héberger sur une très courte durée des gens potentiellement intéressés par une installation en Verteillacois.



83 personnes ont rejoint spontanément notre réserve communale, nouvellement créée dans le cadre de notre « Plan Communal de Sauvegarde ». Bravo à ces volontaires prêts à aider leur commune dans le cas d'une catastrophe ! L'actualité récente nous rappelle malheureusement l'importance d'être organisé pour faire face rapidement à une impérieuse nécessité... « Gouverner, c'est prévoir. Ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte. » disait Adolphe THIERS (1797 – 1877, ancien Président de la III^{ème} République).

Ensuite 118 familles (contre 35) ont souhaité que la commune organise une fête d'accueil pour nos nouveaux arrivés à Verteillac. Celle-ci a été organisée le samedi 29 juin 2024 !

Enfin de nombreux commentaires nous sont parvenus. Voici les plus souvent cités :

Nécessité d'avoir une nouvelle boucherie (nous y travaillons), d'avoir une nouvelle station-service (nous avons interrogé les investisseurs ... qui abandonnent par manque de rentabilité court et long terme), d'avoir un médecin supplémentaire et un nouveau chirurgien-dentiste (préoccupation de toutes les communes de France... voir l'article suivant sur ce bulletin).

Manque de solutions de transports à faible coût en particulier vers Ribéac, Périgueux, Angoulême. La compétence « Transports » est du ressort de la Région et la faible utilisation des lignes de bus existantes ne laisse pas envisager des investissements massifs sur ce besoin. Une solution à moyen terme est néanmoins envisagée par le biais de la création d'une Entreprise à But d'Emploi portée par 21 communes. Ce projet est, nous vous le rappelons, largement supporté et porté par Verteillac.

Besoins de séances de cinéma, d'une nouvelle installation de tennis/padel, d'un parcours de santé, d'un atelier associatif de réparation, de régulation des chats errants, d'une journée collective de nettoyage (enlèvement de déchets) des bords de route et d'entretien des lavoirs. Nous travaillons, comme vous le demandez, tous ces sujets. Certains sont déjà traités (comme celui de la prolifération des chats), d'autres engagés (comme celui du parcours de santé). Les autres sont en réflexion soit directement soit par le biais d'associations (comme AQUAVERT pour les lavoirs). En tout cas, nous avons

besoin de bonnes volontés, donc surtout n'hésitez pas à contacter la Mairie pour participer à la mise en place de ces idées !

Encore une fois merci à toutes et tous pour votre implication dans cette enquête !

Régis Defraye

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile.

Avoir un Plan Communal de Sauvegarde, immédiatement opérationnel sur sa commune, est vivement recommandé afin de ne pas être pris au dépourvu, en cas de survenance d'un risque naturel (par exemple grêle ou incendie de forêt) ou de sécurité (par exemple accident d'un camion chargé d'hydrocarbures).

Élaboré à l'initiative du Maire et de Monsieur Jean-Raymond Avellaneda, le P.C.S. a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence, et avec le plus de précisions possibles une répartition des tâches entre les différents acteurs. Le document d'information du plan communal de sauvegarde est consultable à la mairie.

LA RÉSERVE COMMUNALE DE VERTEILLAC

La réserve communale a été créée par délibération du conseil municipal. Elle rappelle que si l'Etat est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « réserve communale », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire.

Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière



à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celles des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

Grâce à vos réponses dans notre dernière consultation

nous comptons à ce jour 83 personnes dans notre réserve communale.

Le 25 mai 2024 lors d'une réunion d'informations sur le PCS et la réserve communale, nous avons remis les équipements nécessaires aux alerteurs répartis en 4 secteurs sur la commune.

Bravo à tous pour votre engagement

Damien Bloys - adjoint au maire

SANTÉ

Le système de santé est en grande difficulté en France et les territoires ruraux subissent encore plus que les villes ce dysfonctionnement. Vous le demandez, nous le demandons : il y a grand besoin de médecins généralistes mais aussi de certains spécialistes (gynécologue par exemple) et de chirurgiens-dentistes.

Les propos du Président de l'Ordre des Médecins de Dordogne (voir encart) sont malheureusement réalistes. Ils donnent par contre des pistes : avoir des médecins « maître de stage », offrir un territoire avec une communauté professionnelle territoriale de santé, avec une ou des maisons de santé pluriprofessionnelles. Ces points ne peuvent être portés que par les professionnels de santé eux-mêmes.

Aujourd'hui notre territoire est en retard sur ces éléments clefs comparé à d'autres. Par contre, les élus ont obtenu notre classement en Zone d'Intérêt Prioritaire (ZIP). Maintenant si un médecin ou un dentiste s'installe à Verteillac ou à Ribéac, il bénéficiera des mêmes aides financières importantes que s'il s'installait à Mareuil, Brantôme ou Mussidan ! Les élus ont obtenu le support du Département afin de créer un centre de santé avec des médecins salariés. Et ce, à la fois pour contribuer à lutter contre la désertification de l'offre en médecine générale et aussi à réduire les inégalités de territoires en matière de prise en soins des publics fragiles (en proposant un exercice médical innovant : en salariat, en équipe, intégré aux compétences médico-sociales du Département, en coordination avec les acteurs locaux de santé) et aussi pour attirer de nouveaux médecins libéraux (en effet de nombreux médecins libéraux souhaitent pouvoir trouver sur place une alternative salariale temporaire pour leur fin de carrière, pour consacrer plus de temps à leurs enfants ou tout simplement pour pouvoir faire une parenthèse dans leur vie professionnelle).

Les médecins peuvent se consacrer pleinement à la médecine, les fonctions d'accueil et de secrétariat sont assurées par d'autres personnes. Les élus ont aidé à l'installation à Ribéac d'une annexe au Centre Médical de Soins Immédiats de Périgueux afin d'offrir un service supplémentaire à la population plus proche que Périgueux. Un point positif reste les locaux. En effet, Verteillac, La Tour Blanche et Ribéac ont des surfaces disponibles pour accueillir de nouveaux professionnels.

NOUVEAU QUARTIER

Les logements du Nouveau Quartier bientôt disponibles : Comme vous pouvez le constater en passant à proximité de la rue Suzanne Lacore, les travaux de construction des 10 logements du nouveau quartier vont bon train. Ce projet, porté successivement par les municipalités précédentes, se trouve à présent dans sa phase définitive avec une livraison prévue en fin d'année 2025.

La définition du modèle architectural mis en œuvre par le cabinet SCAPA a beaucoup évolué depuis le lancement de l'étude pour arriver au programme mis en place. En plus de la redéfinition du schéma de construction, la mairie de Verteillac a mis à disposition le terrain, apporté un fonds de concours à l'opération et pris en charge les aménagements de VRD (voirie et réseaux divers). La construction des logements revient à l'Office public de l'habitat « Périgord Habitat ». Ils seront destinés pour 8 d'entre eux à des personnes âgées souhaitant accéder à une habitation adaptée intégrant également des normes de construction valorisant la basse consommation d'énergie.

L'implantation des logements à proximité du bourg permettra aux occupants d'accéder à pied aux services et commerces. Pour faciliter le passage vers le centre du village depuis le nouveau quartier, des travaux vont aussi être lancés afin de créer un cheminement à l'arrière de la Maison Magne. Pour finir ce cheminement, la Maison Magne sera en partie ouverte sur un côté.

Ce programme de construction est parfaitement intégré dans le paysage architectural de notre village. Il répond à un besoin des plus âgés d'entre nous, tout en les insérant au sein de la vie du bourg. Il aura aussi une importance pour la dynamique du tissu commercial tout en rendant un service de proximité aux nouveaux habitants. Lors de la signature de la convention liant la commune et l'office public de l'habitat, il a été acté un rôle de l'Etat dans le contrôle de l'âge des futurs occupants (> 60 ans) pour ne pas dévoyer l'objectif du projet.



Les personnes intéressées par la location de ces nouveaux logements peuvent se présenter auprès du secrétariat de la Mairie pour de plus amples renseignements. Le dépôt d'un dossier « office public de l'habitat » sera un préalable à une candidature.

David Boucard - adjoint au maire

LA FUTURE BOUCHERIE

Face à l'ampleur et donc au montant des travaux de remise aux normes, seule la municipalité pouvait sauver ce commerce si important pour la vie de notre village. Une analyse de fiabilité économique et une étude architecturale ont été réalisées afin de valider la faisabilité technique, financière et économique du projet. Au regard des résultats positifs de ces études, c'est à l'unanimité que le conseil municipal s'est engagé dans cette opération non planifiée. Depuis, les étapes s'enchaînent sur la longue route qui aboutira à la réouverture de notre boucherie !

Lors d'une audition au tribunal de commerce, la commune a racheté au liquidateur, et ce pour un petit prix, les matériels restants. L'objectif principal était de raccourcir au minimum les longs délais judiciaires post cessation d'activité et l'objectif secondaire était de pouvoir récupérer à faible coût les quelques matériels encore aux normes pour lesquels le proposer ensuite au futur repreneur. Le rez-de-chaussée du bâtiment a été acheté par la commune et le règlement de copropriété établi. Un contrat d'assistance à maîtrise



d'œuvre fût confié à l'Agence Technique Départementale afin de choisir au mieux le cabinet d'architecture en charge du projet. La commission d'appels d'offre a attribué cette mission au cabinet BIP de Nontron. Les diagnostics techniques ont été réalisés. Une étude économique, document indispensable aux demandes d'aides, a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Les demandes de subventions à l'Etat, au Département et à la Région ont été déposées. L'Etat et le Département ont d'ores et déjà confirmé leur soutien. Le cabinet d'architecture est en plein travail. Enfin le bâtiment a été vidé.

Les prochaines étapes à venir consistent à sélectionner un bureau de contrôle, à valider les choix du Cabinet d'Architecture, à monter le plan de financement et à contracter avec les entreprises choisies. Bien sûr, en plus de tout cela, il nous faudra choisir notre futur boucher. Ce dernier aura le choix entre le modèle libéral classique ou le modèle salarial à travers le montage d'une coopérative. Si vous connaissez un profil compétent et sympathique, faites-le nous savoir !

AIRE DE CAMPING CAR

L'aire de camping-cars de 5 places sur le parking des Vieux Métiers a été achevée au début de la période estivale de 2024. Malgré son ouverture récente et n'étant pas encore dans le répertoire des camping-caristes, elle n'a pas manqué d'être fréquentée.

JUMELAGE DE VERTEILLAC

27 AVRIL 2024

Fin Avril, nous avons eu l'honneur d'accueillir une délégation de la cité jumelle, Fontanetto Po, à l'occasion du 35ème anniversaire. Ce fut un moment de partage de grande convivialité et riche en émotions ! Nous reproduisons le prononcé du discours du Président, Mr Christian VALLADE, qui résume plus de trois décennies d'échanges :

« Je voudrais vous dire tout le plaisir et la joie que nous avons de vous accueillir à Verteillac. Le pacte de fraternité que nous allons signer, résume les valeurs que nous partageons, sur le « vivre ensemble » et faire société dans une EUROPE UNIE. Je veux d'abord avoir une pensée sincère, pleine de reconnaissance, pour celles et ceux qui sont à l'origine du lien qui unit nos deux villes, et ont tant contribué à faire de cette relation, à chacune de nos rencontres, un moment de partage, d'authenticité et de convivialité. Et donc remercier, tout particulièrement les familles LAGEARD, sans lesquelles ce jumelage n'existerait pas, les différentes présidentes de Fontanetto, que j'ai côtoyées depuis le départ, et les maires successifs qui, à Fontanetto, ou ici dans notre canton, ont permis depuis 1988 le rayonnement de nos comités.

Cette rencontre nous permet de célébrer les 35 ans du jumelage. Elle revêt un caractère particulier en cette année 2024 avec les jeux olympiques à Paris, qui réuniront des athlètes des 5 continents, et aussi à quelques jours de la journée de l'Europe célébrée le 9 mai. De plus, hasard du calendrier, c'est précisément le 27 avril que nous avons signé ici la charte de notre jumelage devant 400 personnes, il y a 34 ans.

Après 35 années de jumelage, nous fêtons notre 38ème rencontre, un long chemin parcouru, qui a permis à de nombreuses familles de tisser des liens amicaux, des clubs sportifs d'échanger : football, tennis, judo, volley, groupes folkloriques... C'est un moyen privilégié d'échanges de connaissances, d'expériences et de savoir-faire dans tous les domaines de la vie locale.



Un 35ème anniversaire, constitue un symbole de durée. Un olivier représentant cette constance, et symbole de paix, a été planté ici à Verteillac, pour marquer cet évènement, comme nous l'avions fait pour le 20ème anniversaire avec un GINKGO GILOBA au stade municipal, et à Fontanetto Po. Chaque rencontre permet d'entretenir et développer l'amitié et la paix dans une Europe fragilisée. On la souhaiterait encore plus unie pour faire face aux défis de notre temps.

Je retiens en particulier ces mots de Konrad Adenauer qui en 1963 disait : « L'unité de l'Europe était un rêve de quelques-uns. Elle est devenue l'espoir d'un grand nombre ; elle est aujourd'hui une nécessité pour tous ».

Ces mots conservent tout leur sens dans cette actualité si instable que nous vivons. Poursuivons, et Unissons nos efforts pour préserver cette paix si chère, pour laquelle nos parents se sont battus. Les noms de Verteillac et Fontanetto Po, sont gravés à jamais sur nos territoires respectifs, avec les panneaux aux entrées des villages et sur différents sites. Le renouvellement de la plaque scellée ce soir, à l'initiative de la municipalité, sur la place Fontanetto Po nous le rappelle. Nous devons motiver notre jeunesse à s'impliquer et s'engager dans des actions pour assurer la pérennité de notre jumelage. Les échanges scolaires, sportifs, stages, séjours linguistiques... peuvent y contribuer. Je le redis à chaque fois, mais à nouveau, j'appelle de mes vœux : des actions en ce sens.

En 1997 et en 2001, chers amis de Fontanetto Po, vous avez accueilli nos enfants des écoles pendant une semaine. Ils étaient revenus comblés. Je renouvelle notre invitation à l'école de Fontanetto de venir à Verteillac.

Ces expériences sont à encourager et reproduire. Enfin, je remercie toutes celles et ceux qui ont préparé le programme festif du week-end, les familles qui accueillent, tous les bénévoles, les responsables associatifs, la municipalité de Verteillac pour sa forte implication dans la préparation et la décoration.

Je vous invite à découvrir à la salle des fêtes l'exposition retraçant nos échanges de plus de 30 ans, et remercie l'équipe qui l'a actualisée !

Bon séjour chers amis de Fontanetto en Verteillacois, et bonne continuation à notre jumelage... Viva Fontanetto Po, Vive le canton de Verteillac, Viva l'Italia, Vive la France »

Le Jumelage est ouvert à tous, n'hésitez pas à contacter les responsables ou la mairie

LES 10 ANS DE LA DERNIÈRE FÉLIBRÉE DE VERTEILLAC

2014 – 2024

Le 15 août a été marqué par un grand nombre d'activités au sein du village (concours de pétanque, course cycliste, marché de producteurs...).

Parmi ces festivités, le comité d'organisation de la félibrée et la municipalité ont souhaité fêter les (déjà) 10 ans de la Félibrée qui s'était déroulée du 27 au 29 juin 2014.

Ainsi, la journée a commencé par le dévoilement de la plaque commémorative de la Félibrée 2014 qui avait été réalisée à l'époque mais qui n'avait jamais été installée.

La plaque regroupant tous les blasons des communes de notre ancien canton du Verteillacois fût installée sur le puits se trouvant sur la place Fontanetto Po.

Après un apéritif offert par la commune, les anciens bénévoles et sympathisants ont pu partager un repas sorti du sac. L'après-midi s'est poursuivi au rythme des notes de musique traditionnelle du « trio Peuch-Deltheil's » accompagnées par les danses du groupe folklorique des Chanterelles.



Un montage photos et vidéos des préparatifs et de la fête de 2014 était disponible dans la salle du Conseil de la Mairie. Le comité d'organisation de la Félibrée et la municipalité remercient tous les participants ainsi que les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce moment de souvenir.